



## Fiche Conseils sur l'Impact et les Indicateurs Financement institutionnel

La fiche conseil suivante fournit des conseils aux partenaires potentiels de la WPHF sur le financement institutionnel, ainsi que sur les indicateurs requis et les autres indicateurs suggérés à utiliser pour mesurer et suivre les progrès et les résultats du projet.

### À propos de la subvention de fonctionnement :

Le financement institutionnel (subvention de fonctionnement) vise à renforcer la capacité institutionnelle des organisations de défense des droits des femmes et des organisations de jeunes femmes qui travaillent sur des questions de genre dans des contextes de paix et de sécurité et dans des contextes humanitaires, afin de garantir qu'elles soient en mesure de se maintenir et d'améliorer leur impact. Ces projets doivent démontrer comment le contexte actuel affecte les capacités institutionnelles et financières de l'organisation, et comment le financement soutiendrait l'organisation. L'objectif de ce volet de financement **n'est pas** de financer des activités programmatiques.

Il peut s'agir d'une variété d'approches d'intervention qui contribuent au renforcement institutionnel et viabilité des organisations de défense des droits des femmes, dirigées par des femmes, ou dirigées par des jeunes femmes. En voici quelques exemples :

- ▶ Stratégies, outils ou systèmes d'adaptation adoptés par l'organisation pour assurer la continuité des opérations
- ▶ Plans de gestion des risques et plans ou stratégies d'urgence de l'organisation
- ▶ Paiement des salaires du personnel ou des indemnités des bénévoles/membres du conseil d'administration
- ▶ Paiement du loyer, des services publics ou d'autres frais de fonctionnement
- ▶ Acquisition d'équipements, de mobilier de bureau, de logiciels, etc.
- ▶ Renforcement des capacités du personnel, des bénévoles ou des membres du conseil d'administration en matière de politiques, de procédures et de stratégies
- ▶ Planification stratégique
- ▶ Stratégies de mobilisation des ressources, stratégies de communication, stratégies de prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels, etc.
- ▶ Formation en santé mentale et soutien psychosocial pour le personnel et les bénévoles

**La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et les OSC doivent concevoir leurs projets en fonction des besoins spécifiques de leur contexte.**

### Produits, activités et période

La **section 4** du modèle de proposition met en évidence les produits et les activités que votre organisation réalisera, ainsi que la période durant laquelle chaque activité est planifiée.

**Produit** : Un produit est un service ou une action achevé(e) qui est réalisé(e) par votre organisation, sur la base d'un groupe d'activités. Un produit est rédigé de la manière suivante : *Plan stratégique sensible au genre élaboré.*

**Activité** : Action réalisée par votre organisation à l'aide de ressources humaines et financières. Une activité est spécifique et rédigée de la manière suivante : *Organiser un atelier de formation avec le personnel et les membres du conseil de gestion pour élaborer un plan stratégique.* Vous devez avoir

plusieurs activités contribuant au résultat et être aussi précis que possible.

**Période** : date à laquelle chaque activité est planifiée. Le mois et l'année doivent être précisés.

Le nombre de produits et d'activités dépend de plusieurs facteurs, notamment des ressources humaines et financières disponibles, de la portée et de la durée de votre projet et de ce qui est nécessaire pour contribuer au changement attendu.

**Exemple:**

Produits	Activités	Période
Produit 1 : Plan de gestion des risques et d'urgence sensible au genre développé	• Recruter un consultant pour aider l'organisation à élaborer un nouveau plan d'urgence et de gestion des risques sensibles au genre.	Jan 2024
	• Organiser une formation avec le personnel et les membres du conseil d'administration sur la gestion des risques et la planification des mesures d'urgence.	Fév-Avril 2024
Produit 2 : Mise à jour des systèmes informatiques afin de poursuivre efficacement le mandat de l'organisation	• Achat d'un nouveau logiciel de gestion des ressources financières et humaines	Fév 2024
	• Remplacer cinq ordinateurs non fonctionnels pour permettre au personnel de travailler à distance	Fév 2024
	• Formation sur les logiciels de gestion financière et de gestion des ressources humaines	Fév 2024
Produit 3 : Séances de santé mentale organisées pour le personnel et les bénévoles	• Préparer un guide sur la santé mentale et le bien-être à l'intention du personnel et des bénévoles	Avril 2024
	• Organiser une formation sur la santé mentale et le bien-être pour le personnel et les bénévoles	Mai 2024

### Mesurer les projets institutionnels (indicateurs requis)

Les projets relevant de ce domaine d'impact **doivent** utiliser les indicateurs suivants pour démontrer le changement et la portée de vos projets, comme indiqué dans le modèle de proposition de projet :

1. La durée moyenne (en mois) durant laquelle l'organisation pourra se maintenir grâce au financement institutionnel accordé
2. Nombre/pourcentage d'employés retenus grâce au financement institutionnel accordé
3. Nombre de personnel/bénévoles bénéficiant de manière directe de la réponse (par sexe et groupe d'âge<sup>1</sup>)
4. Nombre de personnes bénéficiant de manière indirecte de la réponse

Les deux indicateurs suivants sont optionnels (sélectionnez si pertinent) :

5. Nombre/types de stratégies d'adaptation, d'outils ou de dispositifs adoptés par l'organisation pour assurer la continuité de ses activités
6. Développement d'un plan de gestion des risques, plan de contingence pour l'organisation

### Tableau 1 : Définitions des indicateurs (indicateurs obligatoires)

Indicateurs obligatoires	Définitions
<b>Indicateur d'impact 1</b> La durée moyenne (en mois) durant laquelle l'organisation pourra se maintenir grâce au	Cet indicateur est quantitatif et compte le nombre de mois, en moyenne, au cours desquels, votre organisation pourra continuer ses activités et se maintenir grâce au financement institutionnel fourni par le WPHF. Il peut inclure des mois dépassant la période du projet.

<sup>1</sup> La **désagrégation** se fait par sexe (femmes/filles et hommes/garçons, ou, si pertinent, les communautés LGBTQI+) et par groupe d'âge (0-17, 18-29, et 30 ans et plus). D'autres désagrégations peuvent inclure les personnes/femmes vivant avec un handicap, les déplacé(e)s internes, réfugié(e)s, les ménages dirigés par des femmes, etc., le cas échéant.

Indicateurs obligatoires	Définitions
financement institutionnel accordé	Les calculs devraient être effectués sur la base du nombre de mois au cours desquels votre organisation pourra : i) conserver le même nombre d'employés ; ii) fournir les salaires du personnel ; iii) payer le loyer, l'électricité, l'internet ainsi que d'autres coûts de fonctionnement.
<b>Indicateur d'impact 2</b> Nombre/pourcentage d'employés retenus grâce au financement institutionnel accordé	Cet indicateur est quantitatif et compte le nombre d'employés de votre organisation qui ont conservé leurs postes ou leurs salaires grâce au financement fourni par WPHF. Le nombre total et le pourcentage d'employés retenus doivent être indiqués. Pour calculer le pourcentage, divisez le nombre total d'employés retenus, par le nombre total d'employés dans l'organisation.
<b>Indicateur d'impact 3</b> Nombre de personnel/bénévoles bénéficiant directement de la réponse (par sexe et groupe d'âge)	<p>Les bénéficiaires directs réfèrent aux individus, groupes de personnes ou organisations qui bénéficient directement de votre intervention ou qui sont les destinataires directs de vos activités. Les bénéficiaires sont ceux qui sont explicitement mentionnés dans le cadre des résultats. Les termes « bénéficiaires directs » et « groupes cibles » désignent la même chose.</p> <p>Pour le financement institutionnel, les bénéficiaires directs sont le personnel de votre organisation, les bénévoles ou les membres qui reçoivent une formation grâce au financement institutionnel reçu.</p> <p>Cet indicateur doit être désagrégé par sexe et groupe d'âge (0-17, 18-29, et 30 ans et plus). D'autres variables qui sont importantes pour le projet peuvent être incluses (par exemple les personnes vivant avec un handicap, les déplacés internes, réfugiés ou membres des communautés hôtes, les ménages dirigés par des femmes, parties prenantes, etc.), si nécessaire.</p>
<b>Indicateur d'impact 4</b> Nombre de personnes bénéficiant indirectement de la réponse	<p>Les bénéficiaires indirects se réfèrent à d'autres personnes, groupes de personnes ou organisations qui ne sont pas les cibles directes de votre intervention telles que décrites dans le cadre de résultats. Il peut s'agir d'autres membres de la communauté ou de membres de la famille qui bénéficient positivement de vos interventions par la participation des bénéficiaires directs.</p> <p>Le calcul des bénéficiaires indirects se fait généralement en prenant la taille moyenne familiale et en le multipliant par le nombre de vos bénéficiaires directs. Bien que cela puisse créer un double comptage, l'utilisation d'une taille moyenne plus petite aidera. Par exemple, si la taille moyenne de la famille est de 5 et que les bénéficiaires directs sont de 100, vous multiplieriez 5 x 100 = 500.</p> <p>Les bénéficiaires indirects n'ont pas besoin d'être désagrégés.</p>
<b>Indicateur d'impact 5 (optionnel)</b> Nombre/types de stratégies d'adaptation, d'outils ou de dispositifs adoptés par l'organisation pour assurer la continuité de ses activités	<p>Cet indicateur est quantitatif et qualitatif. Il permet de compter le nombre et types (description) de nouvelles stratégies, outils ou technologies développés ou adoptés par votre organisation pour vous aider à poursuivre la programmation d'activités relatives à l'agenda femmes, paix et sécurité (FPS) ou à la réponse humanitaire sensible au genre.</p> <p>Cela peut inclure de nouvelles infrastructures informatiques, des logiciels, des systèmes informatiques et de nouvelles façons de travailler (ex. technologies mobiles/cellulaires ou travail à distance, etc.). Il peut également inclure des nouvelles approches ou stratégies mises en place, comme des plans pour la mobilisation de ressources, des stratégies de ressources humaines, des plans de continuité ou autres stratégies qui aideraient votre organisation à poursuivre ses activités dans des environnements fragiles.</p>
<b>Indicateur d'impact 6 (optionnel)</b> Développement d'un plan de gestion des risques, plan de contingence pour l'organisation	Cet indicateur est qualitatif et décrit si vous avez élaboré ou mis à jour votre stratégie de gestion de risques, un plan d'urgence, une stratégie humanitaire ou d'urgence, des plans d'intervention lors des pandémies, ou tout autre plans ou stratégies qui renforceraient la capacité de votre organisation à mener à bien ses activités et sa mission de paix et de soutien aux femmes, parmi elles les jeunes femmes, dans les contextes de crises et de conflits.

## Autres indicateurs suggérés<sup>2</sup>

En outre, les OSC peuvent ajouter un indicateur supplémentaire pertinent pour leurs projets. Celui-ci doit être inclus dans la **section 4** du modèle de proposition. L'indicateur doit être en mesure de démontrer le changement attendu que le projet vise à réaliser sur la base des interventions.

Les indicateurs suivants ne sont que des **suggestions** destinées à vous guider dans la définition de vos indicateurs. Ils ne sont pas obligatoires.

Autres indicateurs suggérés	Définitions
Nombre/pourcentage de personnel ou de bénévoles ayant acquis de nouvelles connaissances sur les outils et stratégies organisationnels adoptés	<p>Cet indicateur est quantitatif et permet de compter le nombre des membres du personnel ou des bénévoles de votre organisation ayant acquis de nouvelles connaissances sur les récents outils ou stratégies adoptés au sein de l'organisation.</p> <p>Ces nouvelles connaissances peuvent être acquises à la suite de l'organisation de sessions de formations, de coaching, de mentorat ou de travail menées au sein de l'organisation.</p> <p>Cet indicateur doit être désagrégé par sexe et groupe d'âge (0-17, 18-29, et 30 ans et plus).</p>
Montant des fonds mobilisés grâce aux nouvelles stratégies de mobilisation des ressources	<p>Cet indicateur est quantitatif et démontre la quantité de financement supplémentaire que vous avez obtenu grâce à l'amélioration des stratégies de mobilisation de ressources de votre organisation. Cela peut être en monnaie locale ou en dollars américains.</p>
Nombre de personnel ou de bénévoles adoptant de nouvelles façons de travailler afin d'assurer la continuité des services offerts par l'organisation aux communautés cibles	<p>Cet indicateur est quantitatif et permet de compter le nombre total des membres du personnel ou de bénévoles de votre organisation qui utilisent de nouveaux outils tels que le télétravail, des messages téléphoniques, ou d'autres stratégies d'organisation adoptées grâce au financement institutionnel reçu.</p> <p>Cet indicateur doit être désagrégé par sexe et groupe d'âge (0-17, 18-29, et 30 ans et plus).</p>

<sup>2</sup> Il convient de trouver un équilibre entre les indicateurs quantitatifs et **qualitatifs**. Les indicateurs qualitatifs vous permettent d'explorer en profondeur les expériences, les opinions et les perceptions des individus et des groupes et contribuent à expliquer "comment" et "pourquoi" les changements se sont produits.